

Orientation active : une aide individualisée pour tous les lycées (article)

Définition

Démarche d'information, de conseil personnalisé et d'accompagnement des futurs bacheliers par les enseignants-chercheurs des universités (en coordination avec le CE et le PP). Intégrée au Piodmep, elle s'organise en 4 étapes :

1. L'information

Prendre conseil et anticiper ses choix d'avenir : être bien informé sur les contenus des formations, les taux de réussite aux examens, l'existence de passerelles et les débouchés :::> formaliser un choix réfléchi, conforter l'élève dans son choix initial ou lui conseiller des filières mieux adaptées pour favoriser sa réussite.

Un accompagnement dès la classe de 1^{ère} : un conseil d'orientation anticipé avec un entretien personnalisé avec le PP. Il vise à apporter aux lycéens une information claire et objective sur l'ensemble de l'offre de formation (BTS, DUT, CPGE, licences et écoles), un conseil sur les filières choisies, une formation à la recherche des informations utiles pour élaborer leurs choix, une sensibilisation à la procédure de préinscription sur APB.

Un accompagnement pour les terminales, avec leurs parents et le PP, ils préparent leurs projets de poursuites d'études. Un conseil de classe est spécialement dédié à l'orientation dès le 1^{er} trimestre, qui donne son avis et conseil le lycéen pour l'aider à préparer ses choix.

2. Préinscription

L'élève se préinscrit dans une ou plusieurs universités (APB ou autre).

3. Conseil

L'université émet un avis personnalisé à l'élève (examen du dossier ; en fonction du projet, elle peut conforter l'élève dans son choix ou lui conseiller une filière mieux adaptée, lui proposer un entretien personnalisé ou une information collective organisée par l'université). Elle informe sur les taux de réussite, d'insertion professionnelle des formations et des capacités d'accueil.

4. Admission

Saisie des vœux par ordre de préférence (APB), l'élève reçoit des propositions finales d'admission, puis s'inscrit dans une formation de l'enseignement supérieur.

Pourquoi l'orientation active ?

- Mieux informer et accompagner les terminales
- Faire des choix d'orientation réfléchis
- Aider à intégrer les filières qui leur correspondent, formation qualifiante pour s'assurer un avenir
- Conduire 50% des jeunes vers un diplôme de l'enseignement supérieur